

# Un(e) gestionnaire des ressources humaines

Référence : 3134-23-1762/SR du 01/12/2023



**Employeur :** Province des îles Loyauté

**Corps /Domaine :** adjoint administratif

**Direction :** des Ressources humaines

**Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre  
:/**

**Service :** de la gestion des carrières et des rémunérations

**Poste à pourvoir :** susceptible

**Lieu de travail :** Wé -LIFOU

**Date de dépôt de l'offre :** Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Date limite de candidature :** Vendredi 22 décembre 2023

## Détails de l'offre :

### Emploi RESPNC : Gestionnaire administratif des ressources humaines

L'agent est placé sous l'autorité du chef du service des ressources humaines. L'agent aura pour missions :

#### Missions :

- Gestion administrative du personnel :  
Suivi de la carrière des agents (fonctionnaires et contractuels) placés sous votre contrôle (position, absence, avancement, EAE et discipline),  
Rédaction des actes administratifs liés à la carrière,  
Gestion des dossiers d'absentéisme (maladie, longue maladie...),  
Etablissement des contrats,  
Information et conseil au personnel et encadrants,  
Constitution et gestion du fichier du personnel,  
Gestion administrative du temps de travail,  
Participation à la gestion des procédures disciplinaires.
- Gestion de la solde :  
Saisie et contrôle des éléments administratifs et variables de paye dans l'outil RH,  
Editer les états post-paie,  
Pré-mandatement des états de salaire,  
Assurer l'interface des logiciels RH TIARHE et comptabilité SURFI,  
Réalisation des déclarations pour les différentes caisses et régimes de retraite,  
Veille réglementaire,  
Participation au suivi de la masse salariale et à l'élaboration du budget,  
Accueil et conseil aux salariés.

#### Profil du candidat

##### Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- \_\_\_ Connaissance en gestion des ressources humaines et gestion de la paie,
- \_\_\_ Connaissance du logiciel TIARHE, SURFI
- \_\_\_ Statuts de la fonction publique territoriale,
- \_\_\_ Convention collective des services publics,
- \_\_\_ Bonne connaissance du milieu loyaltien,

##### Savoir-faire :

- Bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur, Traitement de bases de données, logiciel TIARHE, SURFI),
- Expérience en gestion des ressources humaines souhaitée,

**Comportement professionnel :**

- Faire preuve d'assiduité,
- Disponibilité,
- Respect strict de la confidentialité,
- Grande rigueur,
- Sens de l'organisation,
- Esprit de synthèse et d'analyse,
- Sens de l'initiative et esprit d'équipe,
- Respect des échéances régulières,

**Contact et informations complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter madame HNACEMA Emma, chef du service de la gestion des carrières et des rémunérations de la direction des ressources humaines de la province des îles Loyauté, Tél : 45.51.33 / mail : [e-hnacema@loyalty.nc](mailto:e-hnacema@loyalty.nc)

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la province des îles Loyauté ([www.province-iles.nc/avp](http://www.province-iles.nc/avp)) ou sur le site de la DRHFPNC ([www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc)) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines de la province des îles Loyauté, service des recrutements et du développement des compétences, par :

- voie postale : BP 50 – 98820 WE LIFOU
- dépôt physique : Hôtel de la province des îles Loyauté à Wé – Lifou
- mail : [drh-recrutement@loyalty.nc](mailto:drh-recrutement@loyalty.nc)
- Le site de la province des îles Loyauté : [www.province-iles.nc/avp](http://www.province-iles.nc/avp)

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique  
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.***